

Découvrez Mûrs-Érigné en randonnées



Sentier Tour d'Érigné



Sentier Communautaire La Roche de Mûrs



Sentier « En quête de plantes, vertige de la botanique »



Balade numérique du CBNB, disponible sur l'application Baludik, avec le soutien du Département.

Rando
fiche®

PR®

Mûrs Côté Aubance Mûrs-Érigné

2 h 10

7,6 km

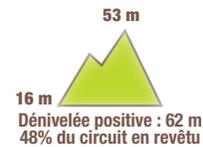
Au gré de paysages de vignes, de sentiers en sous-bois et en campagne, ce circuit vous emmène aux abords de Mûrs-Érigné et de ses hameaux.

SITUATION

10 km au sud d'Angers

PARKING

Parking du stade des Varennes
N 47.40012 °, W 0.55348 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- L'Aubance, rivière
- Monument de la Vierge
- Allée des frênes têtards
- Hameau de Gaigné : maisons traditionnelles, murets de schistes
- Hameau de Grand Claye : vestiges patrimoniaux, chapelle
- Jeu de boule de fort

BALISAGE

Jaune



- Mairie de Mûrs-Érigné : 02 41 79 78 77
murs-erigne.fr



FFRandonnée

- Comité FFRandonnée de Maine-et-Loire :
02 41 79 01 77
maine-et-loire@ffrandonnee.fr
maine-et-loire.ffrandonnee.fr



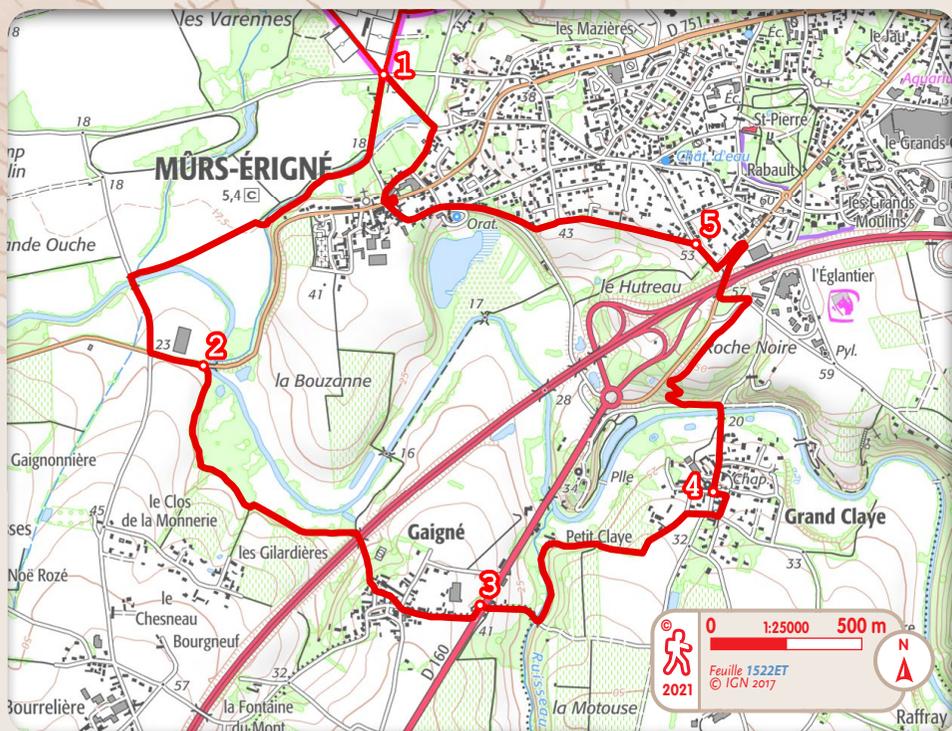
À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

- Point de vue en surplomb et Monument Republicain à la Roche de Mûrs : Mûrs-Érigné
- Quartier de la Fontenelle : Mûrs-Érigné
- Port sablier : Mûrs-Érigné
- Blockhaus : Mûrs-Érigné
- Église Saint-Pierre d'Érigné et ancien presbytère
- La Loire
- Île de Béhuard
- Château-Musée des Coiffes et Traditions : Les Ponts-de-Cé
- Petites Cités de Caractère : Denée, Béhuard, Savennières
- Vignoble de Savennières



Services

- Boulangerie La Mie d'Aubance : 02 41 57 78 13.
- Restaurant Casa Thomas : 02 41 57 72 47.
- Épicerie Caba Biocoop : 02 41 80 31 28.
- Hyper U et galerie marchande : 02 41 79 45 45.
- Nombreux hébergements sur la commune :
www.ville-murs-erigne.fr



FAUNE ET FLORE, GÉOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT

LA RIVIÈRE L'AUBANCE

L'Aubance est une rivière sinueuse, discrète, dissimulée derrière une forte densité végétale.

En passant à proximité du bourg de Mûrs, vous apercevez la zone humide des boucles de l'Aubance, classée Espace Naturel Sensible, un paysage particulier propice à la découverte de la nature. Au-delà de son intérêt paysager, la zone humide a plusieurs fonctions écologiques importantes : régulateur des eaux en cas de fortes pluies, comme une éponge, cette zone stocke l'eau et la restitue en période sèche. Ce milieu joue aussi un rôle de filtre épurateur et participe à l'élimination

de l'azote. Enfin, la zone humide est un réservoir de biodiversité qui abrite des espèces végétales et animales ordinaires comme remarquables et menacées : oiseaux, odonates (libellules) ou encore papillons...

Consciente de la richesse culturelle et environnementale qu'offre cette rivière à taille humaine, la commune s'emploie à la rendre, dans un futur proche, plus accessible et à restaurer les milieux avec l'aide du syndicat Layon Aubance Louet. Après la découverte de cette vallée encaissée, prenez de la hauteur pour gravir les coteaux de l'Aubance.

1 Sortir du parking et au rond-point, prendre la deuxième route à droite puis le premier chemin naturel sur la droite. Longer le bosquet jusqu'à un chemin en stabilisé plus large. Prendre à gauche et rejoindre la route. Tourner à gauche, franchir le pont sur l'Aubance et filer jusqu'au Stop.

Tourner à gauche (prudence ⚠).

2 Avant le pont, descendre le chemin naturel à droite et poursuivre sur le sentier en lisière du bois jusqu'au pont autoroutier. Passer sous celui-ci (tunnel) et atteindre par le chemin empierré le hameau de Gaigné et > ses vieilles demeures.

Rejoindre la N 160, la longer sur la gauche pour se positionner face au chemin qui longe la maison de l'autre côté de la route.

3 Traverser la route **avec grande prudence (danger, circulation dense et rapide ⚠)** et poursuivre en face. Au fond du vallon, prendre à gauche le chemin empierré, passer le lieu-dit Petit Claye et suivre le chemin naturel qui monte vers un plateau. Longer et contourner la parcelle viticole et filer vers le lieu-dit > Grand Claye.

4 Après la traversée du hameau, passer devant > une chapelle, franchir > l'Aubance, suivre à gauche la route sur 100 m. La quitter et prendre sur la droite le sentier qui remonte le coteau de La Roche Noire (> point de vue) et rejoint la zone artisanale de l'Aubance. Prendre à gauche, franchir l'autoroute. Peu après la passerelle, traverser la route à hauteur du passage protégé et emprunter le chemin stabilisé sur la gauche. Remonter à droite la rue longeant une zone pavillonnaire.

5 Prendre sur la gauche la rue du Hutreau. > Panorama. À l'intersection avec la rue de la Dube, prendre le chemin herbeux qui redescend vers Mûrs-Érigné. Longer la route et rejoindre un carrefour.

À > la chapelle, poursuivre sur la gauche sur la route principale puis traverser la rue des Billots pour rejoindre la rue des Acacias tout droit (> vous passez devant la société de boule de fort). Poursuivre jusqu'à la route principale face à la résidence « La Buisserie ». Emprunter le passage protégé et le balisage pour descendre vers le chemin des Varennes. Le suivre, puis celui de la Buisserie et du Chaillou avant de prendre sur la gauche le sentier conduisant au point de départ.



© Mairie Mûrs-Érigné



© Mairie Mûrs-Érigné